



www.bourgenbresse.fr

N° : 63828
Du : 6 - FEV. 2024

Objet : DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET – Délégations de signatures

LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

VU les articles L 2122-19, L.2122-22, L.2122-23, L.2122-30, L.2131-1 et R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'installation du conseil municipal en date du 23 mai 2020 et les délibérations n° 5 du 23 Mai 2020 et n°9 du 25 Septembre 2023 ;

VU l'arrêté n°63283 du 26 Octobre 2023 ;

CONSIDERANT qu'il est de bonne pratique communale, dans un souci notamment d'efficacité et de plus grande réactivité, d'octroyer des délégations de signatures ;

CONSIDERANT qu'il convient de mettre à jour ces délégations en raison de mouvements de personnel ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de signatures aux personnes dont les noms suivent, pour les opérations qui leur incombent :

A - Documents afférents à la préparation, la passation, la notification, l'exécution et le règlement des marchés et leurs avenants (et notamment les demandes de devis, les rapports d'analyse des offres, et les questionnements aux candidats dans le cadre de cette analyse), quel que soit leur montant et lorsque les crédits sont inscrits au budget, à l'exclusion des décisions proprement dites concernant ces marchés et avenants:

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable Service financier

B - Bons de commande

*** inférieurs à 1 000 euros HT :**

Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable service financier
---	---

*** quel que soit le montant HT :**

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	

C – Bordereaux de mandats et Titres de recettes :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable Service financier

D - Opérations nécessaires à la gestion de la ligne de trésorerie, ainsi que celles prévues dans les conventions de prêts conclues par la Ville, et notamment les remboursements temporaires de tout ou partie du prêt, les tirages et arbitrages de taux :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE Eric, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable Service financier
Mme PERDRIX Véronique, Adjoint administratif	Mme FASSEUR Ophélie, Adjoint administratif

E - Déclarations fiscales, (TVA et impôt sur les sociétés notamment), États du FCTVA, Certificats administratifs à vocation comptable, Bordereaux officiels à destination de la Préfecture :

M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable Service financier

F - États de l'actif, Courriers aux entreprises liés à leur comptabilité, Ordres de paiement à destination de l'étranger :

M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget
Mme REVERCHON Claire, Responsable service financier

G - État fiscal 1259 :

M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget
Mme ATTAR Hasna, Responsable du Budget et Etudes financières

H – Validation électronique du compte de gestion sur chiffres

M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget
Mme ATTAR Hasna, Responsable du Budget et Etudes financières

I - Correspondance courante ne comportant ni décision ni accomplissement de formalité réglementaire, et notamment les bordereaux et lettres d'envoi aux fins de notification d'une décision :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable Service financier

J - Certification du caractère exécutoire des délibérations et des décisions - Délivrance des expéditions du registre des délibérations et leurs pièces annexes :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable Service financier

K - Certification du caractère exécutoire des arrêtés municipaux et Délivrance des expéditions du registre des arrêtés municipaux :

M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	
Mme ATTAR Hasna, Responsable Budget et Etudes financières	Mme REVERCHON Claire, Responsable Service financier

L - Établissement des copies certifiées conformes aux documents originaux présentés et légalisation de signature :

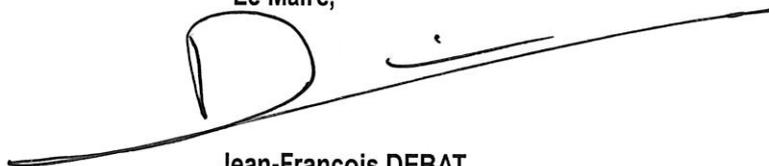
M. BOURRASSAUT Patrick, DGS	M. ZOUBIR Youssef, DGAS
M. VOGEL Luc, DGAS	M. MARCON Xavier, DGAS
M. LABORDE, Directeur de l'Administration Générale	M. SCHLICK Jean-Marc, DGAS
M. MARIAT Niels, Directeur des Finances et du Budget	

ARTICLE 2 : L'arrêté n°63283 du 26 Octobre 2023 est abrogé.

ARTICLE 3 ; Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Ain et à Madame la Trésorière Principale Municipale.

BOURG-EN-BRESSE, le 6 - FEV. 2024

Le Maire,



Jean-François DEBAT
Président de Grand Bourg Agglomération
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

